

Ref

# COMMUNIQUÉ

## LES DÉCIDEURS POLITIQUES SERONT COMPTABLES DE L'ANÉANTISSEMENT DE LA PALESTINE ET DE SON PEUPLE: AGIR MAINTENANT EST UN IMPÉRATIF

23 SEPTEMBRE 2025

La situation à Gaza a atteint un niveau d'ignominie absolue. La population civile gazaouie est victime de bombardements, de famine organisée, de destructions massives de ses infrastructures vitales et de multiples déplacements forcés, à Gaza et en Cisjordanie. Ces actes constituent des violations graves du droit international et sont qualifiés de génocide depuis plusieurs mois par de nombreuses organisations internationales des droits humains et, désormais, par une commission d'enquête indépendante de l'ONU.



**Nous exhortons la France qui a, comme les autres pays, des obligations de faire respecter le droit humanitaire international, à tout mettre en œuvre pour un cessez-le-feu immédiat et l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire.**

La reconnaissance de l'Etat palestinien par la France, ce lundi 22 septembre, était une étape indispensable. Mais comment un Etat Palestinien pourra-t'il voir le jour dans ce contexte ?

En Cisjordanie, la colonisation se poursuit et s'accélère. Les violences des colons envers les populations palestiniennes sont inacceptables. Nous dénonçons la décision d'entériner le projet dit « E1 » qui, en coupant la Cisjordanie en deux, détruira toute perspective d'un État palestinien viable. Cette politique, déclarée illégale par les Nations Unies et la Cour internationale de Justice, doit cesser immédiatement. L'inaction des Etats condamne le droit d'existence du peuple palestinien, mais elle condamne aussi la légitimité du droit International, pourtant indispensable à la paix mondiale. Le droit international n'est ni une opinion, ni une variable d'ajustement géopolitique, il doit s'appliquer à tous les pays sans exception, ni pression, ni entrave.

**Nous appelons la France et l'Union européenne (UE) à prendre leurs responsabilités en adoptant des sanctions contre Israël tant que ces violations persistent.**

Des États comme la Belgique et l'Espagne ont déjà démontré que des décisions politiques courageuses sont possibles et nécessaires, même si elles interviennent très tard. Dans son discours sur l'état de l'Union, la présidente de la Commission européenne a avancé la proposition de sanctions.

La France et l'Union européenne doivent passer des paroles aux actes : suspendre toute coopération militaire et économique avec Israël tant que perdurent ces violations.

Le Conseil d'administration du REF